



PROCES-VERBAL du Bureau Communautaire Séance du 13 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- En exercice : 14
- Présents : 11
- Total des votants : 12

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le lundi 05 février 2024.

PRESENTS :

- GIRARD Serge, Président,
- CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,
- MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président,
- GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente,
- FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président,
- BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente,
- JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président,
- ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau,
- SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau,
- PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau,
- VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

EXCUSES :

- M. DUBOCAGE Kévin, 2^{ème} Vice-Président,
- M. VANDERMEERSCH Aldric, 8^{ème} Vice-Président.

POUVOIR DE :

- M. NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président à M. CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

- Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services,
- Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie,

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Bureau communautaire

L'ordre du jour est le suivant :

- Délibération autorisant le Président à signer la convention de droit d'usage de la parcelle de la Communauté de Communes Campagne de Caux,
- Délibération autorisant le Président à signer la convention d'autorisation d'utilisation de la marque collective « Guid'Asso-Information »,
- Délibération autorisant le Président à adopter et signer la convention de partenariat entre les associations et la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif Pass'Sport vacances.

1. Délibération autorisant le Président à signer la convention de droit d'usage de la parcelle de la Communauté de Communes Campagne de Caux

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide de valider la convention de partenariat entre les associations et la Communauté de Communes Campagne de Caux dans le cadre du dispositif Pass'Sport Vacances et d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat.

2. Délibération autorisant le Président à signer la convention d'autorisation d'utilisation de la marque collective « Guid'Asso-Information »

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour une durée de 3 ans afin d'enrichir l'offre de services au sein de l'Espace d'accompagnement aux associations.

3. Délibération autorisant le Président à adopter et signer la convention de partenariat entre les associations et la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif Pass'Sport vacances

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide de valider la convention de partenariat entre les associations et la Communauté de Communes Campagne de Caux dans le cadre du dispositif Pass'Sport Vacances et d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président
M. GIRARD Serge
Communauté de Communes
Campagne de Caux³
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE



